CAP ITM

Commission Administrative Paritaire

MÉTÉO
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

NOS COMBATS POUR LES ITM : TROUVER ET PROPOSER DES SOLUTIONS

Pourquoi voter CFDT-Météo à la CAP des ITM ?

Vos élus connaissent le corps des ITM, ses règles de gestion, les données fondamentales

Les Ingénieurs des Travaux de la Météorologie forment un corps de la catégorie A de la Fonction Publique d'Etat.

Environ 1200 agents du corps sont à Météo-France : 800 ITM, 240 IDT (divisionnaires, 2nd grade), et 60 IT Hors-Classe et 100 CUT. La position CUT est une sorte de 3ème grade auquel on accède sous conditions, ex. être IDT3 depuis 18 mois et occuper une des 199 fonctions listées (44 fonctions CUT2). Le Hors-Classe est un vrai 3ème grade.

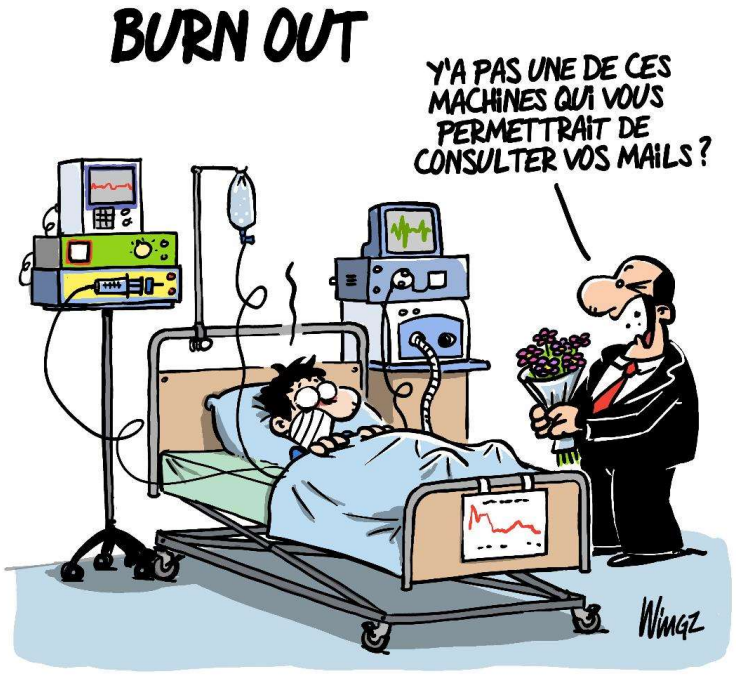
50 agents sont à l'extérieur (ex. détachement ou PNA) ou en position particulière (ex. en disponibilité).

On accède à ce corps d'ingénieurs (BAC + 5) via différents concours et examens, les deux plus connus étant le concours après classes préparatoires et l'examen dit « IT-Pro » qui permet la promotion d'agent.e.s issu.e.s du corps des TSM.

Les promotions d'ITM à IDT sont de l'ordre de 13% des agents éligibles. Le nombre d'ITHC représente 10 % du corps, constamment.

Le passage d'un grade à un autre se fait au choix : l'administration choisit les futur(e)s promu(e)s en s'appuyant sur l'avis des différentes directions de l'Etablissement.

Vos élus, forts de leur expérience, ont produit une note qui détaille un peu plus le fonctionnement de corps. Avec l'appui du réseau et de notre pôle juridique, ils peuvent vous épauler dans vos situations particulières. La CFDT-Météo défend vos intérêts.



Notre liste

1. **ALTHUSER** Lionel, RH
2. **JOSSE Béatrice**, DESR
3. **MONDIN** Bruno, DSI
4. **DELAHAYE** François, DIRIF
5. **MALARDEL** Sylvie, DESR
6. **MAYER** Delphine, DSM
7. **DECALONNE** Alexis, DIRPF
8. **SOREL** Matthieu, DCSC



CAP ITM

Commission Administrative Paritaire
Ingénieurs des Travaux de la Météorologie

MÉTÉO
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

RECHERCHER DES COMPROMIS EN FAVEUR DES AGENTS

Pourquoi voter CFDT-Météo à la CAP des ITM ?

Les CAP examinent toutes les décisions individuelles défavorables aux agents et leurs recours.

Les ITM vont élire leurs représentants à la CAP.

Lieu emblématique du dialogue social, la CAP reste un lieu d'échange entre les représentants du personnel et l'administration, pour des points généraux, pour faire part de messages.

La **CFDT-Météo** insiste ainsi sur la nécessaire revalorisation des cadres intermédiaires ITM.

Certains pensent que les CAP ne servent plus à rien : ce n'est pas l'avis de la **CFDT-Météo**.

Elles sont de toute façon réglementairement l'occasion de défendre vos dossiers personnels :

- les comptes rendus d'entretien professionnel,
- les refus de demande de télétravail, de certains congés spécifiques comme ceux liés aux formations, etc.

Vos élus, forts de leur expérience, vous accompagnent en amont des CAP.
Avec l'appui du réseau et de notre pôle juridique, ils vous épaulent dans vos recours.
La **CFDT-Météo** défend vos intérêts.

Au-delà des dossiers individuels, il s'agit pour la **CFDT-Météo** de faire progresser des sujets collectifs en étant force de proposition, au sujet du RIFSEEP par exemple. Ces réunions sont l'occasion de sensibiliser la DG sur l'isolement et le manque de reconnaissance envers les encadrants. Il faut faire mieux côté direction !



Avant la CAP :
Aide à la constitution des dossiers individuels (recours)

Pendant la CAP :
Soutien des dossiers (recours, discipline)

En parallèle de la CAP :
Médiation, conseil et intervention auprès de la DRH (promotion, mobilité)
Accompagnement personnalisé



CAP ITM

Commission Administrative Paritaire

MÉTÉO
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

VALORISER LE CORPS DES ITM

UNE BELLE VICTOIRE SUR LES PRIMES

La **CFDT-Météo** a obtenu qu'un projet social soit adossé au Contrat d'Objectifs (2022 – 2026).
Mais surtout, nous avons écrit au ministère du Budget et des Comptes Publics via ses représentants qui siègent en Conseil d'Administration. Ils nous ont répondu, c'est très très rare.
Nous les avons convaincus qu'un **plan pluriannuel de rattrapage** de la partie principale des primes RIFSEEP (l'IFSE) des ITM devait être engagé au vu de la comparaison avec les niveaux des corps homologues (IGN > les cartographes, ITPE > Travaux Publics de l'État, IIM > Industrie et Mines, IAE > Agriculture, Environnement).

Pour parvenir à cette victoire, il a bien entendu été d'abord nécessaire de convaincre la direction (DG et DRH en premier lieu), et d'étudier les différences des socles RIFSEEP. Sur le principe, il n'y a pas de raison que les météos soient moins valorisés.
Si l'on s'intéresse aux mises en paye, l'écart est encore plus grand ! Avec les collègues cartographes ou les ITPE. Il y a donc du grain à moudre.

Il faut donc persévérer. Même si c'est parti pour 4 ans de remontées de primes, assez lentes, le rattrapage devant à l'origine se faire sur 3 ans. Un point sera à faire avant 2030. Nous n'oublierons pas !

DE LA RECONNAISSANCE

Les ITM ont été touchés par les réorganisations, dans leur métier, ou du fait que leur service soit restructuré. L'augmentation de la charge de travail a été claire.

Et lorsqu'ils prennent des postes à responsabilités, la valorisation est quasi absente. La CFDT-Météo échange actuellement avec la direction pour que cela change.

VOUS AVEZ DIT TROED ?!

Le TROED reste un effectif cible qui n'est pas souvent atteint. Avec la fin des suppressions d'emploi en 2023, la situation s'améliore mais la **CFDT-Météo** exige que la direction continue à progresser et corriger le tir au vu des exigences posées sur le domaine du changement climatique. **Il faut recruter !**





CAP ITM

Commission Administrative Paritaire

MÉTÉO
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

NOS COMBATS A VENIR AU SEIN DE LA CAP DES ITM ET EN DEHORS



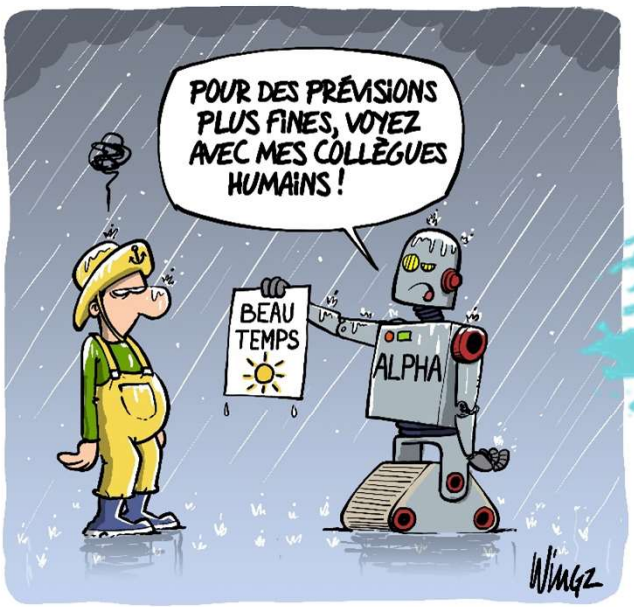
Booster certaines composantes de la prime RIFSEEP

La **CFDT-Météo** n'accepte pas que ceux qui font de nombreuses nuits, ont des sujétions particulières ou font des heures supplémentaires, soient aussi peu rétribués. Nous demandons ainsi un nouveau seuil concernant les nuits, à 40 par exemple.

Depuis des années, la **CFDT-Météo** milite pour que les postes IPEF soient aussi ouverts aux ITM. Mais un ITM qui prend un tel poste devrait être mieux rémunéré, considéré comme « CUT2 ».
Les adjoints des grandes divisions méritent aussi meilleure reconnaissance, via leur IFSE, nous insistons sur ce sujet auprès de la direction.

LE PIVOT 38h30…

Les écrêtages sont légions chez les ITM.
Ils ont été un peu amoindris grâce à l'obtention du système pivot 38h30 19 JRTT par la CFDT-Météo. C'est une alternative au système 37H 11 JRTT. Il a fallu looooongtemps pour l'obtenir. Il est en place depuis 2024.



ÊTRE ÉCOUTÉS

La CFDT-Météo demande que la direction écoute, plus et mieux, les « managers intermédiaires » ou « managers de proximité », souvent ITM, proches des équipes, ou au milieu des équipes, et qui connaissent les métiers.

La CFDT-Météo connaît les circuits de décision, et a contribué à obtenir le booster de promotions de TSM en ITM !

La CFDT-Météo reste toujours favorable au dialogue. Dialoguer, c'est s'écouter mutuellement. Place au dialogue.



En savoir plus, écrivez à : cfdt@meteo.fr